



REALISER L'ANALYSE DE L'ACTIVITE REELLE : LE DIAGNOSTIC ERGONOMIQUE

A travers le diagnostic ergonomique, le consultant s'attache à mettre en évidence tout ce que font les travailleurs, mentalement et physiquement, pour produire ce qui est attendu d'eux par l'organisation.

En s'appuyant sur l'observation des situations de travail, et des entretiens avec les agents, l'ergonome analyse différentes dimensions du travail réel :

- Les espaces de travail (dimension, luminosité, bruit, ambiance thermique, etc.)
- Les gestes, les postures, les déplacements
- Le matériel et les outils (taille, poids, utilisation, manutention, etc.)
- Les espaces de circulation et de stockage
- Les flux d'information et de communication
- L'organisation de l'activité, la planification, les rythmes de travail
- La charge mentale, la prise d'informations
- Etc.

Il va ainsi pouvoir identifier quelles sont les sources de dysfonctionnement et comprendre les stratégies utilisées par les agents pour y faire face en mettant en lumière les risques pour leur santé & sécurité.

STRUCTURES CONCERNEES

Toute collectivité territoriale et tout établissement sanitaire ou médico-social souhaitant analyser l'activité de ses agents, pour comprendre quels sont les risques encourus pour leur santé physique et mentale et améliorer la performance de la prestation.

Tous les métiers peuvent être concernés, qu'ils soient techniques, administratifs, logistiques, soignants, encadrants, etc. Le diagnostic ergonomique peut viser une action corrective, lorsque les difficultés sont déjà déclarées, ou préventive, pour la conception de nouveaux espaces de travail par exemple.

OBJECTIFS DE LA MISSION

- Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS),
- Identifier les facteurs de risque psycho-social (RPS),
- Prévenir l'inaptitude au poste de travail,
- Aider au maintien dans l'emploi,
- Analyser les conditions de réalisation du travail,
- Proposer des aménagements techniques, organisationnels et environnementaux,
- Définir des plans d'actions ciblés et opérationnalisables,
- Réévaluer la situation de travail pour vérifier l'adéquation des changements apportés.

CONTENU DE LA MISSION

1 – Etude documentaire

Prise de connaissance des documents de cadrage de l'activité : fiches de postes, organigrammes, plannings, effectifs des équipes, etc.

2 – Diagnostic ergonomique

Des investigations sont menées sur le terrain, à travers des observations et des entretiens avec les agents. Elles permettent de s'immerger dans ce milieu professionnel pour comprendre les spécificités de l'activité, les besoins des agents, les ressources dont ils disposent afin de réaliser leurs tâches. L'ergonome s'appuie sur leur expertise pour identifier les contraintes et les forces de l'activité réelle, et les leviers d'action qui vont aider à améliorer la situation.

Plusieurs dimensions sont prises en compte dans l'analyse : les contraintes biomécaniques du travail, les risques engendrés par les locaux et les espaces de circulation et de stockage, les conditions matérielles et les relations de travail. Ce constat ergonomique est associé à une vision organisationnelle sur la répartition des tâches et leur chronologie.

Ce diagnostic permet d'élaborer un programme d'actions en adéquation avec la santé et la sécurité des agents, tout en respectant les marges de manœuvre données par la structure.

3 – Elaboration d'axes d'amélioration

Le programme d'actions devra être élaboré avec la participation des agents mais également de l'encadrement. La modification d'un poste peut également engendrer des modifications d'organisation, toute l'équipe concernée qui doit s'investir dans cette phase. Les préconisations seront ensuite soumises à la validation auprès de la direction.

Les pistes de solutions sont co-construites à partir des résultats de l'analyse. Le plan d'actions suggéré pourra formaliser des actions sur trois aspects : matériel, organisationnel et environnemental.

4 – Mise en place des aménagements et suivi

La phase de clôture de la mission consiste en l'analyse des situations de travail modifiées afin de vérifier l'adéquation des aménagements proposés. Les mesures mises en place ne doivent pas engendrer de nouvelles contraintes pour les agents.

LES PLUS

- L'équipe d'ergonomes de Neeria a développé son expertise dans la diversité des métiers de la fonction publique territoriale et hospitalière, en menant des projets sur différentes thématiques : aménagement des postes de travail existants, diagnostic TMS, diagnostic Pénibilité, étude RPS, conception de locaux et réaménagement d'espaces, diagnostic handicap, étude de reclassement/inaptitude/ maintien dans l'emploi, diagnostic accessibilité, diagnostic organisation.
- Notre équipe de consultants dispose de compétences plurielles reconnues auprès de nos clients, qui leur ont permis de développer une méthode robuste et participative de diagnostic approfondi et d'élaboration de programmes d'actions sur mesure et individualisés pour la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des agents des collectivités et établissements de santé.
- Nos offres sont établies sur mesure, selon les contraintes et caractéristiques de la structure et selon les spécificités du ou des postes de travail étudié(s).

CONTACTER NOS CONSEILLERS SPECIALISES

INFORMATION@NEERIA.COM